



Sainte-Martine

Entre terres et rivières

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

PRENEZ AVIS que le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Martine tiendra une séance extraordinaire, le mardi 15 décembre 2020, à 19 h 30, par visioconférence, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du budget pour l'exercice financier 2021.

Prenez également avis que les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget.

DONNÉ à Sainte-Martine, ce 3 décembre 2020.

Josée Bourdeau
Secrétaire-trésorière adjointe



Certificat de publication de l'avis public relatif à la séance extraordinaire du 15 décembre 2020 à 19h 20 – adoption du budget :

Je, Josée Bourdeau, secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Sainte-Martine, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant la séance extraordinaire du 15 décembre 2020 – adoption du budget, à l'hôtel de ville de Sainte-Martine en date du 3 décembre 2020.

Tel que prévu au Règlement numéro 2019-337 sur les modalités de publication des avis publics de la Municipalité de Sainte-Martine adopté le 12 février 2019 par le conseil municipal, je, Josée Bourdeau, secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Sainte-Martine, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis certifié par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant la séance extraordinaire du 15 décembre 2020 – adoption du budget, à l'hôtel de ville de Sainte-Martine en date du 3 décembre 2020, sur le site internet de Sainte-Martine en date du 4 décembre 2020.

Josée Bourdeau
Secrétaire-trésorière adjointe

Date